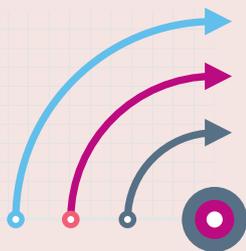


2023 :

un budget d'avenir et d'action

— Sans toucher aux taux d'imposition, pour la 6^e année consécutive, **la Municipalité poursuit son programme d'investissements pour les Conflanais.**

EN CHIFFRES



+ 2 millions €

Hausse de la facture énergétique de la Ville en 2022

10,7 millions €

Dépenses d'investissement programmées dans le budget 2023

0%

Pas d'augmentation des taux communaux d'imposition en 2023



La crise énergétique touche les particuliers comme l'ensemble des acteurs économiques, y compris les communes. « Une conjoncture délicate qui n'empêche pas la Municipalité de poursuivre son programme porté vers deux objectifs : moderniser et embellir le cadre de vie des Conflanais tout en préservant la qualité de vie et l'identité conflanaise », confirme le Maire, Laurent Brosse. Pour atteindre ces objectifs, le budget primitif 2023 s'appuie sur « de nombreux atouts : maîtrise des dépenses de fonctionnement, prospective pluriannuelle permettant d'anticiper les évolutions (rénovation des bâtiments communs, Plan de sobriété énergétique...) et de financer les dépenses nouvelles (grands projets de requalification urbaine, services aux familles...). Les investissements préparent notre avenir et celui des jeunes générations. »

MARGES DE MANŒUVRE

Autant d'actions qui contribuent à maintenir des marges de manœuvre au moment d'élaborer le budget de cette nouvelle année. Cela sans solliciter davantage les ménages, déjà confrontés à une inflation galopante. L'ambitieux programme d'aménagement public *Conflans Demain* peut ainsi se poursuivre sereinement.



Emeric Labedan,
Adjoint au maire délégué
aux Finances

« Dynamiser
chaque quartier,
être au service de
tous les Conflanais »

Quelle est la ligne directrice du budget 2023 ?

Dans un contexte de forte inflation, notre premier principe est celui de la stabilité et de la prudence. Ce qui ne signifie pas l'inaction, bien au contraire. Notre maîtrise budgétaire nous offre les marges de manœuvre indispensables pour maintenir la qualité des services rendus aux Conflanais et préserver nos capacités à conduire nos projets de long terme.

Ce budget est-il fortement impacté par la crise énergétique ?

Oui car cette crise a plusieurs effets. Il y a l'augmentation des prix de nos fournisseurs et prestataires (travaux publics, restauration scolaire, etc.), eux-mêmes impactés très fortement par les perturbations de l'activité économique et surtout la hausse importante des tarifs du gaz et de l'électricité. Le poste achat d'énergie, qui a bondi d'environ 2 millions €, représente désormais 6 % de notre budget contre 2,2 % il y a un an. Heureusement, des mesures initialement prévues lors du débat d'orientations budgétaires, à l'automne 2022, ont permis de réduire l'impact. Je pense à notre Plan de sobriété, aux chantiers d'efficacité énergétique menés dans les bâtiments et aux négociations pour bloquer les prix de nos fournisseurs d'énergie.

La Ville parvient-elle à maintenir ses équilibres budgétaires ?

Grâce aux mesures que je viens d'évoquer, et plus globalement aux actions de maîtrise des dépenses, nous pouvons dégager cette année une épargne nette de 647 000 €, certes moins importante qu'en 2022 (776 000 €), mais qui va contribuer à financer nos investissements. Nous pouvons nous satisfaire du maintien de cette capacité d'autofinancement, ce n'est pas le cas dans beaucoup d'autres villes.

Malgré le contexte actuel, la dette est-elle contenue ?

Tout à fait. L'encours de dette sera porté à 46,3 millions € fin 2023 et si l'on se projette à la fin du mandat en 2026, notre niveau d'endettement restera maîtrisé avec un encours prévisionnel de 56 millions €. La capacité de désendettement de notre commune restera ainsi sous le seuil de vigilance de 12 ans. C'est grâce à la bonne santé financière de la Ville et à la conduite éclairée des budgets précédents.

Une fois de plus, la Municipalité n'a pas augmenté ses taux d'imposition...

En effet, nos taux sont inchangés en 2023 et ce, pour la 6^e année consécutive. Je rappelle que le taux communal de taxe foncière sur les propriétés bâties (31,93 %) est en dessous de la moyenne des villes des Yvelines et du Val-d'Oise de plus de 5 000 foyers. Le montant effectivement payé par les Conflanais va certes augmenter mais cela est dû à l'indexation des bases sur l'inflation décidée par le gouvernement.

Quelles sont les principales dépenses d'investissement au programme cette année ?

2023 sera une année charnière. Nous allons voir l'aboutissement de chantiers importants : rénovation énergétique du groupe scolaire Côtes-Reverses, réaménagement du complexe Claude-Fichot, reconstruction du gymnase Foch. L'avancement d'autres programmes, Paul-Brard et centre-ville notamment. En parallèle, nous lançons une série d'études sur d'autres projets : Chennevières, île de Devant, école Paul-Bert, Théâtre... Au total, 10,7 millions € sont investis cette année pour dynamiser la ville et chacun de ses quartiers dans le respect de notre patrimoine naturel et de notre cadre de vie.

Construire la ville de 2030

EMBELLIR LE CADRE DE VIE ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ



Favoriser le dynamisme commercial du centre-ville

Rue Maurice-Berteaux : fin des travaux du parking et création d'une sente piétonne le reliant à la rue Félix-Faure, requalification de la rue avec réfection de l'assainissement

2,2 millions € (coût global 7,8 millions € - GPS80 et Ville)

Hôtel de Ville et abords : rénovation accueil et création d'une salle de conseil municipal (études en 2023), puis réaménagement de la place du Général-Leclerc - en attente de la fin du recours

370 000 € (coût global 11,7 millions € - GPS80 et Ville)



Résidentialisation du secteur Paul-Brard et embellissement du cadre de vie

Poursuite de la réhabilitation de 88 logements et construction de 111 logements en 2023, puis réaménagement de l'espace public

397 000 € (coût global 36,6 millions € - LRYE et Ville)



Budget participatif

Concertation des Conflanais
50 000 €



Requalification de la place de la Liberté (quartier Chennevières)

Concertation et organisation de la maîtrise d'ouvrage en 2023
45 000 €



MODERNISER ET RÉHABILITER



Rénovation énergétique de l'école Côtes-Reverses

Fin des travaux et livraison en janvier 2023

50 000 € (coût global 2,2 millions €)



Rénovation énergétique du groupe scolaire Paul-Bert

Études
235 000 € (coût global 2,2 millions €)

PROPOSER UN HAUT NIVEAU D'ÉQUIPEMENT ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL

© Agence Engesser architecte



Construction du nouveau gymnase Foch

Livraison à l'été 2023
670 000 € (coût global)
6,5 millions €



Réaménagement paysager et des abords du complexe sportif Claude-Fichot

Fin des travaux au printemps 2023
240 000 € (coût global)
2,9 millions €



Entretien et gestion du patrimoine culturel et sportif

Travaux Médiathèque et Conservatoire, réfection tennis et city-stade, vestiaires etc.
576 000 €



Prolongement du centre-ville sur la Seine et nouvelles activités flottantes

Conflans en Seine : coconstruction et appel à projets de VNF
Coût global 360 000 €



Création d'un espace de convivialité du Théâtre, place Auguste-Romagné

Études
380 000 €
(coût global 4 à 5 millions €)



Île de Devant : préservation de l'environnement et ouverture au public

Études
10 000 € (coût global)
1,2 million €



Travaux améliorant la performance énergétique du patrimoine bâti

Menuiseries, isolation, changement de chaudières, éclairages...
670 000 €



Équipement et entretien du patrimoine scolaire, petite enfance et paysager

Cours d'écoles, Plan numérique des écoles, alarmes anti-intrusion, aménagements paysagers, sécurisation fronts rocheux, matériels et mobiliers, etc.
3,3 millions €